

Sommet humanitaire mondial, Istanbul 24 mai 2016

Table ronde « Natural Disasters and Climate Change : Managing Risks and Crises Differently »

Eléments d'intervention

Les rapports scientifiques établissent un lien entre changement climatique et catastrophes naturelles. Les catastrophes naturelles s'aggravent dans le monde avec plus de 1,3 million de victimes depuis 1992.

Combiné au développement souvent peu maîtrisé des territoires et des villes, notamment celles situées le long des côtes ou des fleuves, les risques de catastrophes vont s'accroître, en lien avec les conséquences du changement climatique

- l'élévation du niveau de la mer qui pourrait atteindre 1 mètre d'ici 2100 ;
- l'augmentation des terres soumises à sécheresse, comme aujourd'hui en Ethiopie où je l'ai constaté sur place récemment ;
- la fonte des glaciers et le dégel du permafrost dans les montagnes qui vont se traduire par plus de mouvements de terrains.

Ce sont les régions et les populations les plus vulnérables qui sont les plus gravement touchées. Nous devons réagir vigoureusement et de façon solidaire pour éviter de futurs désastres humanitaires.

Quatre ans après le tsunami et la catastrophe de Fukushima qui ont touché le Japon, 187 États se sont réunis à Sendai en mars 2015, pour adopter le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Puis en décembre dernier, à Paris, lors de la COP 21, nous avons trouvé un accord très ambitieux pour lutter contre le changement climatique.

Le cadre de Sendai que nous avons adopté en mars 2015 demande aux États de mener des actions ciblées au plan local, national, régional et mondial autour de quatre grandes priorités :

- Développer les connaissances pour mieux comprendre les risques
- Consolider la gouvernance des risques de catastrophes pour mieux les gérer ;
- Renforcer la résilience et d'abord celles des plus vulnérables, par le renforcement de la couverture des populations par des systèmes d'alerte précoces et intégrés, et par le renforcement de la coopération internationale ;

- Investir dans la réduction des risques de catastrophe et renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour mieux reconstruire durant la phase de relèvement et de remise en état.

En France :

- Nous avons mis en place un observatoire national des risques naturels qui associe élus, scientifiques, associations et assureurs, pour développer la compréhension et la connaissance des risques.
- Concernant la prévision et l'alerte, nous avons lancé en février 2015 le dispositif Vigicrues qui s'appuie sur la surveillance de 22000 km de cours d'eau, pour mettre à disposition en temps réel les prévisions de crue aux autorités locales.
- Enfin, pour rendre nos territoires plus résilients, nous avons lancé des actions pour sensibiliser les populations exposées à la culture du risque et lancer des initiatives pour «mieux bâtir en terrains inondables constructibles» afin de valoriser les pratiques innovantes et pragmatiques en matière d'architecture et de conception urbaine intégrant le risque inondation.

Ces initiatives peuvent être transposées dans de nombreux autres pays soumis aux mêmes problématiques.

Au plan international, la France a proposé à l'UNISDR et aux pays intéressés d'apporter un appui aux pays les plus exposés aux aléas climatiques. C'est l'objet de l'initiative *Climate Risk Early Warning System* (CREWS), proposé à Sendai et lancé à la CoP21, un système d'alertes précoces sur les risques d'événements hydrométéorologiques et climatiques dangereux, qui vise tout particulièrement les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés.

Cette initiative mobilisera 100 M€ apportés par plusieurs pays donateurs, dont la France (10 M€). Les petits États insulaires sont confrontés à l'élévation du niveau des océans et à chaque tempête la situation est de plus en plus difficile. Cette initiative sera opérationnelle avant la fin de l'année, car il y a urgence.